

Année universitaire 2025 - 2026

Unité de Formation et de Recherche
des SCIENCES de SANTÉ

de Livret Rentrée

PC2

2^e ANNÉE DU DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE
EN SCIENCES MÉDICALES (DFGSM2)



SCIENCES
DE SANTÉ
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE EUROPE

Sommaire

	PAGES
CURSUS DES ÉTUDES MÉDICALES	3
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	3-14
CALENDRIER DES EXAMENS	15-16
PROGRAMME DÉTAILLÉ des Unités d'Enseignement	17-25
MASTERS	26-27
CHARTRE DES EXAMENS	28-32
SERVICES NUMÉRIQUES	33-34
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	35
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE	36-37
CEMU	38
PLAN DU CAMPUS	39

ENSEIGNANT RESPONSABLE

*(Diplôme de Formation Générale
en Sciences Médicales, PC2)*

Pr Damien DENIMAL

damien.denimal@ube.fr

CONTACT SCOLARITÉ 1^{er} CYCLE

Bureau R04

ufrsante-1cyclemed@ube.fr

03.80.39.32.98

03.80.39.32.97

03.80.39.33.97

L'ACCUEIL SCOLARITÉ EST FERMÉ AU PUBLIC

TOUS LES MATINS

OUVERTURE LES APRES-MIDIS DE 13h30 à 17h00

L'arrêté du 22 mars 2011 crée le Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM) qui comprend la PASS (semestres 1 et 2), la PC2 (semestres 3 et 4) et la PC3 (semestres 5 et 6).
Il confère un niveau équivalent au grade de licence et permet l'obtention de 180 ECTS (30 par semestre). Il sanctionne le premier cycle des études médicales (*article 1, arrêté du 8 avril 2013*).

Modalités de Contrôle des Connaissances 2025 | 2026

Approuvées par le Conseil d'UFR du 26 juin 2024

Le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé à la fin de chaque semestre d'enseignement.
La session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

SEMESTRE 3	UE	Disciplines	Responsables Pédagogiques	Volume horaire	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	coeff TP	coeff TOTAL
	1	Anglais 1 ⁽¹⁾	M ^{me} CARNET	TD : 12 h	1	Selon parcours ⁽²⁾	1	-	-	1
	2	Bases moléculaires cellulaires et tissulaires de traitements médicamenteux	Dr GOIRAND	18 h CM : 9 h Sém. : 9 h	3	CT (QCM) + CC	3	1	-	2
	3	Biopathologie tissulaire, illustrations et moyens d'exploration	Pr ALBERINI	34 h CM : 20 h TP : 10 h Sém. : 4 h	3	CT (QCM) + CC + TP	8	4	4	1
	4	Appareil digestif	Dr MOUILLOT	36 h CM : 17 h 30 TP Anat* ⁽²⁾ : 7 h 30 TP Sémiologie* : 2h Sém. : 7 h TD : 2 h	8	CT (QCM) + CC + TP ⁽³⁾ *TP présence obligatoire	8	4	4	4
	5	Appareil cardio-vasculaire	Pr LAURENT	55 h 30 CM : 32 h TP* : 7 h 30 ⁽²⁾ + 3 h ⁽⁴⁾ Sém. : 14 h	8	CT (QCM) + CC + TP *TP présence obligatoire	12	3	1	4
	6	Nutrition	Pr BRINDISI	19 h CM : 7 h TP : 4 h* Sém. : 8 h	4	CT (QCM) + CC + TP *TP présence obligatoire	12	3	1	2
		Sémiologie Gén.	Pr DEVILLIERS	CM : 5 h		évaluation en PC3				
	7	Enseignements optionnels ⁽⁵⁾		30 h	3					2
	TOTAL			209 h 30	30					16

⁽¹⁾ Les TD d'anglais sont obligatoires. Les épreuves sont fixées en fonction du parcours choisi. Un descriptif des différents parcours de l'UE Anglais est proposé ci-après dans le livret de rentrée.

⁽²⁾ TP Anat. : 3 séances anatomie (Pr Cheynel) + 1 séance histologie (Pr Ladoire)

⁽³⁾ UE4 : La note de TP est constituée du TP "Anamnèse et examen physique en pathologie digestive" ET du TP "Lecture d'un scanner abdominal" ET du travail en ED lors des séminaires.

⁽⁴⁾ TP Cardio. : ECG + Cardio (Pr Laurent et Pr Guenancia)

⁽⁵⁾ Une UE obligatoire de 30 heures par semestre.

SEMESTRE 4	UE	Disciplines	Responsables Pédagogiques	Volume horaire	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	coeff TP	coeff TOTAL
	8	Anglais 2 ⁽¹⁾	M ^{me} CARNET	TD : 12 h	1	Selon parcours ⁽¹⁾	1	-	-	1
	9	Appareil locomoteur	Pr BAULOT Dr MARTZ	51 h 30 dont CM : 44 h TP* : 7 h 30	6	CT (QCM) + CC + TP *TP présence obligatoire	12	3	1	4
	10	Tissu sanguin et système immunitaire	Pr BASTIE	CM : 21 h	3	CT (QCM) + CC	3	1	-	2
	11	De l'agent infectieux à l'hôte	Dr AMOUREUX	65 h dont CM : 57 h Sém. : 8 h	7	CT (QCM) + CC	3	1	-	4
	12	Bases moléculaires et cellulaires des pathologies	Pr DENIMAL	34 h dont CM : 24 h TD* : 6h Sém. : 4 h	3	CT (QCM) + CC + TD *Présence obligatoire TD	12	3	1	1
	13	Système Neurosensoriel	Pr JACQUIN-PIQUES	70 h 30 dont CM : 56h TD : 6 h TP* Anat. : 7 h 30 TP* Neurologie : 1h	7	CT (QCM) + CC + TP *TP présence obligatoire	12	3	1	4
	14	Enseignements optionnels ⁽²⁾		30 h	3					2
	15	Séminaire Handicap obligatoire ⁽³⁾		35 h	0	Validation de présence				0
TOTAL				319 h	30					18

⁽¹⁾ Les TD d'anglais sont obligatoires. Les épreuves sont fixées en fonction du parcours choisi. Un descriptif des différents parcours de l'UE Anglais est proposé ci-après dans le livret de rentrée.

⁽²⁾ Une UE obligatoire de 30 heures par semestre.

⁽³⁾ Les étudiants doivent valider en DFGSM2 un stage « handicap » d'une semaine (1 jour de séminaire, 3.5 jours dans un service ou centre dédié et 0.5 jour de médiation).

CM : cours magistral - **Sem** : séminaire - **TD** : travaux dirigés - **CT** : contrôle terminal - **TP** : travaux pratiques - **CC** : contrôle continu

Les UE 7 et 14 (*enseignements optionnels*) peuvent être validées :

- soit par l'obtention d'UE Recherche (UE permettant l'obtention partielle d'un master, voir .9)
- soit par l'obtention d'UE optionnelles.

Une UE optionnelle dure 1 semestre et vaut 3 ECTS.

Une UE Recherche du Master Santé se déroule sur 2 semestres et vaut 3 ECTS par semestre.

Le choix des enseignements optionnels doit s'envisager dans la perspective du DFGSM.

Modalités du contrôle continu

Une épreuve de contrôle continu a lieu 2 fois par semestre et porte sur l'ensemble des UE de la période écoulée. En fin de semestre, la moyenne de toutes ces épreuves est calculée et reportée dans chaque UE (*sauf pour l'UE d'anglais*).

Toute absence non justifiée à une ou plusieurs épreuves de contrôle continu entraînera l'attribution de la note zéro à la ou les épreuve(s) à laquelle (auxquelles) l'étudiant ne se sera pas présenté.

Descriptif des parcours d'anglais

Semestres 3 et 5

UE ANGLAIS - Parcours MEDICAL NEWS

Référent pédagogique : *Philippe de la GRANGE*

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Être capable de discuter d'un sujet médical d'actualité.
- Donner son avis, débattre.
- Comprendre différents niveaux de langue.
- Travailler sur des supports différents : articles vulgarisés, articles scientifiques, reportages télévisés...

EXAMENS

CC : présentation en binôme d'un sujet d'actualité médicale en classe.

CT : oral de 10 minutes : présentation d'un grand thème d'actualité médicale suivie d'une discussion.

UE ANGLAIS - Parcours ECOS

Référent pédagogique : *Anaïs Carnet*

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Découvrir la construction d'une consultation médicale : organiser l'anamnèse et l'examen clinique en fonction des symptômes décrits par le patient.
- Savoir communiquer en anglais avec des patients anglophones ou non dans un contexte hospitalo-universitaire.
- Savoir adapter son niveau de langue au patient.
- Travail sur l'expression orale et l'interaction propres à la pratique médicale.
- Devenir linguistiquement autonome en milieu hospitalier

EXAMENS

CT : oral de 10 minutes : mise en situation guidée de consultation médicale (*anamnèse et examen clinique*).

UE ANGLAIS - Parcours COMMUNICATION SCIENTIFIQUE ORALE

Référent pédagogique : *Marceline Evrard*

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Savoir faire une communication scientifique orale en anglais dans le cadre d'un congrès.
- Savoir exprimer des informations générales sur le sujet (ex : épidémiologie).
- Savoir décrire un cas particulier avec précision et langage technique (cas clinique, traitement spécialisé...).

- Savoir commenter des tableaux et graphiques, maîtriser l'utilisation de chiffres en anglais, faire référence à des études publiées.
- Savoir représenter les données pertinentes dans un fichier powerpoint avec maîtrise des codes.
- Savoir utiliser un langage corporel adapté à une présentation orale en utilisant le support powerpoint de manière efficace.
- Savoir gérer la séance de questions (compréhension orale, improvisation)

EXAMEN

CT : oral de 10 minutes : présentation orale avec support powerpoint suivie d'une séance de questions-réponses avec l'enseignant.

UE ANGLAIS - Parcours REPRESENTATIONS OF HEALTH IN SERIES

Responsable pédagogique : Lucie Maillard

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Découvrir des séries médicales de divers pays anglophones (périodes historiques et milieux variés).
- Explorer les représentations de la santé, de la maladie et du soignant dans la fiction audiovisuelle ainsi que l'influence de ces représentations sur les croyances et les postures des patients et des soignants français.
- Améliorer ses compétences langagières (principalement la compréhension et l'expression orales à travers l'analyse des situations et des personnages, jeux de rôles, débats...) .
- Exprimer à l'oral une analyse et une opinion argumentées en anglais.

EXAMENS

CT : oral de 10 minutes

UE – ANGLAIS Parcours RESEARCH IN MEDICAL AND HEALTH HUMANITIES

Référent pédagogique : Mathilde Vialard

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Découvrir le domaine de recherche des Medical and Health Humanities et son rayonnement international
- Savoir exprimer des informations générales sur le sujet.
- Savoir décrire un sujet d'étude particulier avec précision et langage technique (domaine de la santé / domaine des sciences humaines...).
- Savoir analyser différents modes de communications scientifiques (sites internet, articles publiés, monographies, programme de colloque...).
- Savoir présenter un travail de recherche et expliquer son appartenance au domaine des Medical and Health Humanities avec maîtrise des codes.
- Savoir gérer une séquence de questions (compréhension orale, improvisation).

EXAMEN

CT : oral de 10 minutes avec 10 minutes de préparation. Présentation orale d'un type de communication académique sur un sujet donné.

Descriptif des parcours d'anglais

Semestres 4 et 6

UE - ANGLAIS parcours WRITING A RESEARCH ABSTRACT

Référent pédagogique : Anaïs CARNET

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Découvrir des articles de recherche médicale de différents types (essai clinique, étude, méta-analyse, etc.)
- Affiner son vocabulaire et ses compétences langagières en anglais écrit et anglais écrit de la recherche.
- Améliorer sa rapidité de lecture et de compréhension des articles de recherche anglophones.
- Apprendre à extraire rapidement et sans contresens les informations importantes d'un article de recherche.
- S'entraîner à la rédaction en anglais scientifique d'abstract.

EXAMENS

CT : examen écrit 1h : rédaction d'un texte de recherche en anglais.

UE - ANGLAIS parcours WRITING A CASE REPORT

Référent pédagogique : Anaïs CARNET

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Découvrir les rapports de cas clinique
- Affiner son vocabulaire et ses compétences langagières en anglais écrit et anglais écrit de la recherche.
- Apprécier le style linguistique des rapports de cas
- S'entraîner à la rédaction en anglais scientifique de rapports de cas clinique

EXAMENS

CT : examen écrit 1h : rédaction d'un rapport de cas médical en anglais en s'appuyant sur des données en français, tout en respectant le style de ce genre de texte scientifique.

UE ANGLAIS - Parcours REPRESENTATIONS OF HEALTH IN FICTION

Référent pédagogique : Lucie MAILLARD

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Découvrir des textes et des auteurs importants de la littérature en langue anglaise.
- Explorer les représentations de la santé, de la maladie et du soignant dans la fiction écrite ainsi que l'influence de ces représentations sur les croyances des patients et des soignants.
- Améliorer ses compétences langagières (vocabulaire, structure de phrases, expressions idiomatiques, élégance de la langue) en travaillant la traduction de textes littéraires.
- Rédiger des textes personnels par des exercices d'écriture créative basés sur les textes étudiés.
- Devenir capable de rédiger une analyse ou une opinion argumentée en anglais.

EXAMENS

CT : examen écrit 1h : écriture créative sur sujet donné.

UE ANGLAIS - Parcours PREVENTION

Référent pédagogique : Philippe de la GRANGE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Être capable de présenter un problème de santé publique.
- Donner des conseils, évaluer des comportements à risque.
- Définir le public cible de la campagne de prévention.
- Analyser différentes campagnes de prévention écrites ou audiovisuelles.

EXAMENS

CT : examen écrit 1h : création d'une brochure pour une campagne de prévention.

Enseignements optionnels

> UE OPTIONNELLES (30h) : 3 ECTS

UE (30 h)	Année d'étude	Responsables	Enseignement
Adaptation physiologique et comportementale	PC2 PC3	Pr JACQUIN-PIQUES agnes.jacquin@chu-dijon.fr	2 ^e semestre
Anglais oral consultation	PC2 PC3	M ^{me} CARNET anais.carnet@ube.fr	1 ^{er} OU 2 ^e semestre
Anglais mobilité	PC3	M. DE LA GRANGE philippe.de-la-grange@ube.fr	1 ^{er} OU 2 ^e semestre
Application de l'Intelligence Artificielle en Santé	PC3	Pr CALLIER patrick.callier@chu-dijon.fr	2 ^e semestre
Génétique humaine	PC3	Pr CALLIER patrick.callier@chu-dijon.fr	2 ^e semestre
L'enfant	PC2 PC3	Pr HUET frederic.hueta@chu-dijon.fr	1 ^{er} semestre
Histoire de la médecine et de la pharmacie	PC2 PC3	Pr CHEYNEL nicolas.cheynel@chu-dijon.fr	2 ^e semestre
Médecine, spiritualité et religions	PC2 PC3	Pr ORTEGA-DEBALLON pablo.ortega-deballon@chu-dijon.fr	2 ^e semestre
Humanités médicales	PC2 PC3	Pr ORTEGA-DEBALLON pablo.ortega-deballon@chu-dijon.fr	1 ^{er} semestre
Principes de biologie moléculaire en pratique médicale	PC2 PC3	Pr BASTIE jean-noel.bastie@chu-dijon.fr	1 ^{er} semestre
Dépistage et prise en charge des violences faites aux femmes	PC2 PC3	École de Maïeutique – B2	2 ^e semestre
UE Transversale : Sport	PC2 PC3	UFR STAPS	2 ^e semestre
UE Transversale : Engagement culturel et solidaire des étudiants	PC2 PC3	P. ANCET pierre.ancet@ube.fr	2 ^e semestre
UE libre Tutorat	PC2 PC3	Dr LEMAIRE stephanie.lemaire@chu-dijon.fr	2 ^e semestre
UE Langue des Signes Française (LSF)	PC2 PC3	Mme MONDANGE	1 ^{er} ET 2 ^e semestre (engagement à l'année)

> UE TRANSVERSALES (30h) : 3 ECTS

- Engagement culturel et solidaire des étudiants
- Des recherches et des femmes
- « ECLOT » (Entraînement à la Concentration et à l'Optimisation des Tâches)
- Découverte de la communication scientifique
- Sport

Toutes informations utiles concernant les UE optionnelles sont consultables sur le site de l'université de Bourgogne aux adresses suivantes :

<https://sante.ube.fr/l-actualite-des-pc2/ue-optionnelles-et-recherche-2.html#undefined>
<https://www.ube.fr/suivre-une-ue-transversale/>

> UE RECHERCHE (60h) : 6 ECTS

MASTER 1 mention SANTÉ (UE de 60h : 3 ECTS par semestre)		Responsables : Pr. DUVILLARD Pr. HEYDEL
PC3	Génétique humaine	Pr CALLIER Génétique - PTB Tél. 03 80 29 34 89 <i>patrick.callier@chu-dijon.fr</i>
PC2 PC3	Hématopoïèse normale et tumorale	Pr BASTIE Hématologie clinique - PPLV Tél. 03 80 29 50 41 <i>jean-noel.bastie@chu-dijon.fr</i>
PC2 PC3	Imagerie fonctionnelle et moléculaire	Pr COCHET Médecine nucléaire - CGFL Tél. 03 80 73 75 22 <i>alexandre.cochet@ube.fr</i>
PC2 PC3	Métabolisme des lipoprotéines : des fondements biochimiques à la physiopathologie	Pr MASSON Laboratoire de biochimie médicale - PTB Tél. 03 80 29 38 25 <i>david.masson@chu-dijon.fr</i>
PC3	Morphologie : anatomie, tissus et fonction imagerie	Pr CHEYNEL Chirurgie digestive - Bocage central Tél. 03 80 29 37 47 <i>nicolas.cheynel@chu-dijon.fr</i> Dr GUILLIER Chirurgie plastique et de la main Bocage central Tél. 03 80 29 33 58 <i>david.guillier@chu-dijon.fr</i>

PC2 PC3	Oncogenèse, histogenèse et différenciation	Pr GHIRINGHELLI Cancérologie - CGFL Tél. 03 80 73 75 00 <i>fghiringhelli@cgfl.fr</i> Pr LADOIRE Histologie - CGFL Tél. 03 80 73 75 06 <i>sladoire@cgfl.fr</i>
PC2 PC3	Physiopathologie des maladies transmissibles	Pr DALLE Parasitologie - PTB Tél. 03 80 29 50 14 <i>frederic.dalle@chu-dijon.fr</i> Dr BASMACIYAN Parasitologie – PTB Tél. 03 80 29 50 14 <i>louise.basmaciyany@chu-dijon.fr</i>
PC2 PC3	Pharmacologie des maladies respiratoires	Dr GOIRAND Laboratoire de Toxicologie Tél. 03 80 39 34 32 <i>francoise.goirand@ube.fr</i> Pr BURG CTM - UMR INSERM 1231 <i>olivier.burg@ube.fr</i>
PC2 PC3	Conception et structure des molécules d'intérêt thérapeutique	Pr MITAINE-OFFER Biochimie pharmacologie Tél. 03 80 39 34 74 <i>acoffer@ube.fr</i>
PC2 PC3	Développement du médicament : de leur mise en forme vers leur évaluation pharmacologique	Pr CHAMBIN Pharmacie galénique Tél. 03 80 39 32 14 <i>odile.chambin@ube.fr</i>
PC3	Gestion et analyse des risques environnementaux	Dr WENDREMAIRE INSERM UMR1231 Tél. 03 80 39 34 77 <i>maeva.wendremaire@ube.fr</i>
PC2 PC3	Les Enjeux de la décarbonation en Santé	Pr ASSIFAOU UMR PAM – Equipe PCAV Tél. 03 80 39 32 14 <i>ali.assifaoui@ube.fr</i> Pr NEIERS CSGA INRAE Tél. 03 80 69 32 02 <i>fabrice.neiers@ube.fr</i>
PC2 PC3	Maladies du SNC : Modèles animaux, physiopathologie et stratégies thérapeutiques	Pr TESSIER Motricité - Plasticité Tél. 03 80 39 34 92 <i>anne.tessier@ube.fr</i>

PC3	Physiopathologie cardio-métabolique	Pr VERGELY - Pr ZELLER PEC2 - bureau 134 Tél. 03 80 39 34 60 <i>catherine.vergely@ube.fr</i>
PC2 PC3	Outils et technologies appliqués à la recherche thérapeutique	Pr HEYDEL INRA Tél. 03 80 39 32 17 <i>jean-marie.heydel@ube.fr</i>
PC2 PC3	Nanobiosciences – Nanobiotechnologies	Pr LESNIEWSKA CNRS Tél. 03 80 39 91 66 <i>eric.lesniewska@ube.fr</i>
PC2 PC3	Chimie extractive et chimie structurale des composés naturels végétaux	Pr MITAINE-OFFER Biochimie pharmacologie Tél. 03 80 39 34 74 <i>acoffer@ube.fr</i>

MASTER 1 mention MÉDECINE et HUMANITÉ.S (3 ECTS par semestre)		Responsable : Pr. ORTEGA-DEBALLON
PC2 PC3	Éthique et recherche en Santé	Pr QUENOT INSERM Tél. 03 80 39 50 00 <i>jean-pierre.quenot @ube.fr</i>
PC2 PC3	Humanités médicales	Pr ORTEGA-DEBALLON Chirurgie digestive - Bocage central Tél. 03 80 29 37 47 <i>pablo.ortega-deballon@ube.fr</i>
PC2 PC3	Histoire de la médecine et de la pharmacie	Pr CHEYNEL Chirurgie digestive - Bocage central Tél. 03 80 29 37 47 <i>Nicolas.cheynel@chu-dijon.fr</i>
PC2 PC3	Médecine, spiritualités et religions	Pr ORTEGA-DEBALLON Chirurgie digestive - Bocage central Tél. 03 80 23 37 47 <i>pablo.ortega-deballon@ube.fr</i>

MASTER 1 mention SANTÉ PUB.
et ENVIRONNEMENT (6 ECTS)

Responsable :
Pr. BINQUET

PC2 PC3	Parcours Épidémiologie Recherche Clinique, Évaluation (ERCE) & Parcours Prévention et Promotion de la Santé (PPS) UE Méthodes d'investigation quantitative et qualitative - 1 ^{er} semestre
PC2 PC3	Parcours Épidémiologie Recherche Clinique, Évaluation (ERCE) UE Statistiques de base - 1 ^{er} semestre
PC2 PC3	Parcours Épidémiologie Recherche Clinique, Évaluation (ERCE) UE Recherche Clinique et Epidémiologique* - 2 ^e semestre * prérequis UE méthodes d'investigation quantitative et qualitative, ou UE statistiques de base
PC2 PC3	Parcours Épidémiologie Recherche Clinique, Évaluation (ERCE) UE statistiques approfondies **- 2 ^e semestre ** prérequis UE statistiques de base
PC2 PC3	Parcours Prévention et Promotion de la Santé (PPS) UE Intervention et évaluation en santé publique*** – 2 ^e semestre *** prérequis UE méthodes d'investigation quantitative et qualitative
PC2 PC3	Parcours Prévention et Promotion de la Santé (PPS) UE déterminants et leviers d'action en santé ***- 2 ^e semestre *** prérequis UE méthodes d'investigation quantitative et qualitative

MODALITÉS des épreuves pratiques (TP, TD, ED)

Elles sont constituées :

- de **CONTRÔLES CONTINUS**
- ou d'une **ÉPREUVE ORALE**

Il est rappelé que les Travaux Pratiques et Enseignements Dirigés ont un caractère obligatoire.

SESSIONS D'EXAMEN

Les étudiants doivent consulter régulièrement l'emploi du temps sur le site web et/ou le panneau d'affichage, dans les 15 jours précédant les épreuves.

1^{ère} SESSION : du 8 au 12 décembre 2025, du 23 au 29 avril 2026.

2^{ème} SESSION : du 15 au 19 juin 2026.

RÈGLES de VALIDATION *et de capitalisation*

PRINCIPES GÉNÉRAUX :

- **COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre.

La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé :

- si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est $\geq 10/20$,
- et si aucune UE n'a de note $< 09/20$.

Cette compensation s'effectue uniquement au sein d'une même session et d'un même semestre. Toutes les UE ajournées doivent être repassées à la session suivante.

- **CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée $\geq 10/20$ par compensation entre chaque matière de l'UE.

Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.

2^{ème} SESSION :

Les étudiants ajournés à l'issue de la 1^{ère} session :

- en raison d'une moyenne générale $< 10/20$, devront repasser toutes les UE pour lesquelles ils ont une note $< 10/20$.
- en raison d'au moins une note d'UE $< 9/20$, mais avec une moyenne générale $\geq 10/20$, ne devront repasser que les UE pour lesquelles ils ont une note $< 9/20$.

Les notes de TP et de contrôle continu seront conservées, même lorsqu'elles sont < 10 .

ADMIS (« ADM ») AU SEMESTRE = SEMESTRE VALIDÉ

(Les éléments appartenant au semestre validé ne doivent pas faire l'objet d'un rattrapage).

Validation de la PC2 : Semestres 3 et 4 validés.

Toutefois, un étudiant ajourné en PC2 pourra être autorisé à poursuivre en PC3 (AJAC) avec une dette (UE $< 10/20$ dans un semestre non validé) de 2 UE et/ou de 8 ECTS maximum. Les étudiants AJAC (AJournés Autorisés à Continuer) autorisés à accéder en PC3 avec une dette ne repasseront que le contrôle terminal des UE en dette. Les notes de contrôle continu et de TP seront neutralisées.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES pour les redoublants

Si les étudiants redoublants ont obtenu une note > 10 à leurs CC, ces derniers auront le choix de conserver ou de repasser leur contrôle continu. S'ils décident de repasser ces contrôles continus, **ils renoncent définitivement à leur note antérieure**. Ce choix devra être notifié par écrit au service de la scolarité un mois avant la date de la première épreuve de contrôle continu. Pour les étudiants ayant obtenu une note < 10 à leurs contrôles continus, ces derniers ont l'obligation de les repasser.

La capitalisation des UE optionnelles en cas de redoublement est possible. Un étudiant redoublant peut choisir de passer une autre UE optionnelle que celle qu'il a validée antérieurement et la capitaliser pour l'année suivante.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de 4 inscriptions sur l'ensemble de la PC2 et PC3 en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

UE Optionnelles et Recherche - 1^{ère} session

UE RECHERCHE	
Contrôle terminal UEA 1 ^{er} semestre	Vendredi 12 décembre 2025
Contrôle terminal UEB 2 ^e semestre	Vendredi 24 avril 2026

Attention, les examens de l'UE Inflammation et maladies inflammatoires et des UE du Master Santé Publique auront lieu à d'autres dates.
Celles-ci vous seront communiquées par l'enseignant.

UE OPTIONNELLES	
Contrôle terminal 1 ^{er} semestre	Vendredi 12 décembre 2025
Contrôle terminal 2 ^e semestre	Vendredi 24 avril 2026

Attention, les examens de l'UE Inflammation et maladies inflammatoires et des UE du Master Santé Publique auront lieu à d'autres dates.
Celles-ci vous seront communiquées par l'enseignant.

Calendrier *des examens*

1^{ère} session - 2025 / 2026

SEMESTRE 1

MATIÈRES		DATES
PC2	UE1 ANGLAIS (<i>examen oral</i>)	du 8 au 11 décembre 2025
	UE2 BASES MOLÉCULAIRES ET TISSULAIRES DE TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX	
	UE3 BIOPATHOLOGIE TISSULAIRE, ILLUSTRATIONS ET MOYENS D'EXPLORATION	
	UE4 APPAREIL DIGESTIF	
	UE5 APPAREIL CARDIO-VASCULAIRE	
	UE6 NUTRITION	
PC3	UE1 ANGLAIS (<i>examen oral</i>)	
	UE2 BIOSTATISTIQUES	
	UE3 GÉNÉTIQUE MÉDICALE	
	UE4 APPAREIL RESPIRATOIRE	
	UE5 IMMUNOPATHOLOGIE IMMUNO-INTERVENTION	
	UE6 REIN ET VOIES URINAIRES	
	UE15 SOCLE NUMERIQUE EN SANTÉ - PIX	
	UE17 SERVICE SANITAIRE	le 12 décembre 2025

SEMESTRE 2

MATIÈRES		DATES
PC2	UE8 ANGLAIS (<i>épreuves rédactionnelles</i>)	du 23 au 29 avril 2026
	UE9 APPAREIL LOCOMOTEUR	
	UE10 TISSU SANGUIN ET SYSTEME IMMUNITAIRE	
	UE11 DE L'AGENT INFECTIEUX A L'HÔTE	
	UE12 BASES MOLÉCULAIRES ET CELLULAIRES DES PATHOLOGIES	
	UE13 SYSTEME NEUROSENSORIEL	
PC3	UE8 ANGLAIS (<i>épreuves rédactionnelles</i>)	
	UE9 SANTÉ, HUMANITÉ, SOCIÉTÉ	
	UE10 SÉMIOLOGIE GÉNÉRALE	
	UE11 REVÊTEMENT CUTANÉ	
	UE12 HORMONOLOGIE & REPRODUCTION	
	UE13 TISSU SANGUIN	
	UE16 INFORMATIQUE - INTERNET	
	UE18 SERVICE SANITAIRE	Rapport de stage - Date de rendu à déterminer

JURY

Le jury, désigné par le président de l'Université, est souverain.

DÉLIBÉRATION DES JURYS - 1^{ère} et 2^e SESSION PC2, PC3 : Les dates seront communiquées ultérieurement.

UE 1 et 8

ANGLAIS

Responsable pédagogique : M^{me} Anaïs CARNET

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Savoir communiquer, lire et rédiger des documents réglementaires, techniques et scientifiques (lettres, documents, dossiers), des rapports, des notes, en langue étrangère notamment l'anglais.
- Encourager la lecture d'un ou plusieurs ouvrages sur le thème des sciences de la santé et de la société ainsi que la lecture de publication en anglais.

UE2

BASES MOLÉCULAIRES CELLULAIRES ET TISSULAIRES DE TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

Responsable pédagogique : Dr Françoise GOIRAND

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- Les différents types de récepteurs et leur mode de régulation
- Interactions médicament-récepteur. Relations effets-doses, effets-concentrations. Variabilité des effets des médicaments (tolérance, tachyphylaxie)
- Étude pharmacogénétique des récepteurs
- Pharmacocinétique : voies d'administration et biodisponibilité, transport et métabolisme des médicaments, voies d'élimination (clairance et demi-vie).
- Méthodes d'étude et de sélection des médicaments chez l'homme. La méthodologie des essais cliniques
- Évaluation des médicaments après leur mise sur le marché. Principes de Pharmacopidémiologie
- Pharmacologie des récepteurs adrénergiques
- Pharmacologie des récepteurs cholinergiques
- Facteurs de variabilité de la réponse aux médicaments : facteurs génétiques, facteurs physiologiques (âge, sexe, grossesse), physiopathologiques (insuffisances hépatique, rénale, cardiaque), facteurs environnementaux et médicamenteux (interactions médicamenteuses).
- Analyse des effets indésirables liés aux traitements : reconnaissance, imputabilité, notification, conduite à tenir. Organisation de la pharmacovigilance.
- Pharmacologie des récepteurs sérotoninergiques
- Pharmacologie des récepteurs histaminergiques
- Pharmacologie des récepteurs au GABA
- Pharmacologie des récepteurs de la dopamine
- Pharmacologie du système rénine angiotensine Aldostérone

UE3

BIOPATHOLOGIE TISSULAIRE, ILLUSTRATIONS ET MOYENS D'EXPLORATION

Responsable pédagogique : Pr Jean-Louis ALBERINI

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

COURS MAGISTRAUX

- Gestion du prélèvement tissulaire : du patient aux bio-collections
- Principales lésions et éléments de nomenclature des processus pathologiques :
 - Lésions élémentaires des cellules, organes et tissus.
 - Physiopathologie et aspects morphologiques des réactions inflammatoires aiguës et chroniques.
Fibrose
 - Pathologie du développement
- Principes physiques de l'IRM
- Principes physiques de la Médecine nucléaire
- Principes physiques des Rayons X et du Scanner

TRAVAUX PRATIQUES

- Imagerie
- Optique géométrique
- Exploration de la vision
- Exploration de l'audition

UE 4

APPAREIL DIGESTIF

Responsable pédagogique : Dr MOUILLOT

PROGRAMME d'ENSEIGNEMENT

L'**objectif principal** est de rendre évident en permanence le lien **STRUCTURE (anatomie, histologie, anatomie radiologique) – FONCTION (physiologie, explorations fonctionnelles) – DYSFONCTION (physiopathologie, bases de pharmacologie) – manifestation clinique (SEMILOGIE, surtout la sémiologie clinique)**.

La physiopathologie sera présentée avec la sémiologie.

- Introduction à l'UE
- Embryologie de l'appareil digestif
- Anatomie de l'appareil digestif
- Anatomie radiologique
Méthodes d'imagerie
- Physiologie de l'appareil digestif
- Explorations fonctionnelles digestives
- Histologie de l'appareil digestif
- Sémiologie de la cavité orale et du pharynx
- Sémiologie médicale de l'appareil digestif
- Sémiologie chirurgicale abdominale
- Sémiologie chirurgicale infantile
- Métabolisme hépatique et sémiologie biochimique
- Sémiologie radiologique digestive
- Bases pharmacologiques des traitements digestifs
- Cas clinique / Évaluation de l'enseignement
- Introduction à l'Appareil Digestif
Observation clinique
- Embryologie de l'Appareil Digestif I-II
- Anatomie digestive I-XVII
- Histologie digestive I-VI
- Physiologie : Étape buccale et œsophagienne I-II
- Physiologie : Étape gastrique I-II
- Physiologie : Carrefour hépatique et pancréatique I-II
- Physiologie : Étape intestinale I-II
- Métabolisme de la bilirubine
- Marqueurs hépatiques biologiques
- Examen de la cavité orale et de l'oropharynx
- Lésion de la muqueuse de la cavité orale et oropharynx
- Syndrome douloureux de la cavité orale et oropharynx
- Syndrome tumoral de la cavité orale et oropharynx
- Techniques en radiologie digestive
Anatomie radiologique
- Technique de l'échographie
Sémiologie échographique
- Sémiologie radiologique digestive I
- Sémiologie radiologique digestive II
- Explorations fonctionnelles digestives I-II
- Sémiologie médicale I-X
- Sémiologie chirurgicale : bases physiopathologiques de la douleur abdominale - Examen clinique
- Sémiologie chirurgicale : œsophage
- Sémiologie chirurgicale : estomac
- Sémiologie chirurgicale : intestin grêle et colon
- Sémiologie chirurgicale : ictère rétionnel, lithiase biliaire, pancréatite
- Sémiologie chirurgicale infantile I - II
- Syndrome abdominale aiguë: douleur inflammatoire, péritonite
- Syndrome abdominal aigu : occlusion, ischémie digestive
- Pathologie pariétale abdominale
- Notions de pharmacologie I
- Notions de pharmacologie II

UE 5

APPAREIL CARDIO-VASCULAIRE

Responsable pédagogique : Pr Gabriel LAURENT

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- Présentation du module
- Embryologie cardiaque
- Histologie cardiaque
- Anatomie cardiovasculaire
- Anatomie pathologique de l'athérome
- Physiopathologie biochimique de l'athérome
- Aspects moléculaires de l'accumulation de cholestérol dans la plaque d'athérome
- Le potentiel d'action cardiaque, les principaux canaux, courants ioniques cardiaques
- Couplage excitation-contraction dans les cardiomyocytes
- L'automatisme cardiaque, la conduction, la théorie d'Einthoven, les phénomènes cellulaires à l'origine du signal ECG ; Principe de l'ECG
- Activité mécanique cardiaque : Relation pression-volume, notions de précharge, postcharge, compliance et contractilité
- Activité mécanique cardiaque : Le métabolisme énergétique ; la respiration mitochondriale
- Système adrénergique ; effets de la stimulation bêta 1 adrénergique sur la contraction
- Système rénine-angiotensine
- Remodelage ventriculaire physiologique et pathologique
- Régulation de la vasomotricité périphérique, pression artérielle, déterminants du débit cardiaque et sa régulation
- Bases pharmacologiques des traitements anti HTA
- Bases pharmacologiques des traitements hypolipémiants
- Sémiologie cardiaque : signes fonctionnels
- Bases pharmacologiques des traitements antiarythmiques
- Sémiologie cardiaque : signes physiques
- Bases pharmacologiques des traitements de l'angor
- Examens complémentaires en cardiologie
- ECG 1 : Lecture de l'ECG normal
- Physiopathologie et sémiologie de l'hémostase
- Concept d'athérothrombose
- Adaptation cardiovasculaire à l'exercice
- Étude de la fonction ventriculaire gauche par la scintigraphie à l'équilibre
- Étude de la perfusion myocardique par la scintigraphie
- L'IRM du cœur et de l'aorte : anatomie fonction et perfusion
- Bases physiopathologiques des traitements non pharmacologiques 1 : Thérapeutiques électriques cardiaques
- Sémiologie clinique et paraclinique de l'insuffisance cardiaque
- Imageries cardiaques : principaux aspects sémiologiques : ischémie et nécrose myocardique, embolie pulmonaire, insuffisance cardiaque, désynchronisation cardiaque, anomalies de la paroi aortique
- Technique de l'examen vasculaire normal - signes fonctionnels - signes physiques - sémiologie paraclinique : doppler artériel et veineux, artériographie, scanner, ARM
- Artériopathies 1 : Ischémie aigüe des membres inférieurs - artériopathie chronique occlusive des membres inférieurs - claudication intermittente - douleurs permanentes de l'artériopathie des membres inférieurs
- Artériopathies 2 : troubles trophiques cutanés d'origine vasculaire des membres inférieurs, maladie de Buerger, anévrisme de l'aorte abdominale
- Sémiologie biologique de l'ischémie myocardique et de l'insuffisance cardiaque.
- ECG 2: Blocs de branches, hémiblocs, hypertrophies
- Cardiogénétique
- Grosse jambe aigüe (thrombose veineuse profonde, thrombose cave inférieure, œdème de revascularisation, lymphangite, algodystrophie, érysipèle, dermo-hypodermite aigüe, cellulite nécrosante, hématome, rupture de kyste poplité, lésions ligamentaires) - grosse jambe chronique (avec œdème (insuffisance veineuse chronique, lymphoedème) sans œdème (lipodystrophie, tumeur) - insuffisance veineuse chronique des membres inférieurs

- Acrosyndromes vasculaires (phénomène de Raynaud, erythralgie, acrocyanose, ischémie digitale permanente, engelage, hématome spontané d'un doigt, syndrome de l'orteil bleu) - Syndromes de compression vasculaire (syndrome du défilé thoraco brachial, syndrome de Cockett, piège poplité) - Syndrome des loges
- Bases physiopathologiques des traitements non pharmacologiques : Activité physique, rééducation
- Bases pharmacologiques des traitements de l'insuffisance cardiaque

- Bases pharmacologiques des traitements anticoagulants : héparines et AVK 1
- Sémiologie physiopathologique des états de chocs
- Traitements antiagrégants plaquettaires et thrombolytiques
- Bases physiopathologiques des traitements non pharmacologiques : Révascularisations myocardiques

UE 6

NUTRITION

Responsable pédagogique : Pr Marie-Claude BRINDISI

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

COURS MAGISTRAUX

- Les organismes officiels en charge de la qualité et de la sécurité de l'alimentation en France et à l'étranger
- Réglementation relative à l'étiquetage et à la communication sur les aliments et leurs propriétés : notion d'« allégation »
- Les besoins alimentaires et nutritionnels pour les différentes populations : notions de BNM, d'ANC, d'AJR, d'apport adéquat, etc
- Structure, métabolisme et exploration des lipoprotéines
- Le métabolisme protéique : valeur nutritionnelle des différentes protéines ; besoins et carences protéiques
- Les matières grasses alimentaires
- Nutrition et système immunitaire : prébiotiques et probiotiques
- Métabolisme des vitamines, minéraux et oligo-éléments : structure, besoins, apports, déficience et/ou carence. Exemples de pathologies associées
- Effets nutritionnels des fibres
- Régulation de la masse corporelle, contrôle neurophysiologique, neuroendocrinien et neurosensoriel de la prise alimentaire
- Interrelations entre les différents métabolismes (synthèse d'ensemble)

- Comportements alimentaires : aspects sociologiques et psycho-comportementaux (modèle d'Ansel Keys)
- Nutrition fondamentale de l'enfant
- Alimentation, nutrition et activité physique et sportive
- Nutrition de la personne âgée : besoins spécifiques, sémiologie de la dénutrition et prévention
- Sémiologie du surpoids et de l'obésité
- Sémiologie des dénutritions et de l'anorexie mentale
- Perspectives sur les traitements pharmacologiques des troubles du comportement alimentaire
- Bases pharmacologiques du traitement des dyslipidémies
- La recherche clinique en nutrition et alimentation

TRAVAUX PRATIQUES

- Les compartiments corporels : mesure de la composition corporelle
- Évaluation de la balance énergétique

PRÉSENCE AUX TP OBLIGATOIRE

UE 9

APPAREIL LOCOMOTEUR

Responsable pédagogique : Pr Emmanuel BAULOT et Dr Pierre MARTZ

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- Tissu cartilagineux et synovial normal
- Interprétation d'un liquide articulaire
- Sémiologie de l'arthrose et des arthrites
- Tissu osseux normal : équilibre ostéoformation/ostéolyse
- Marqueurs osseux
- Sémiologie des ostéopathies fragilisantes et densitométrie
- Métabolisme phospho-calcique normal
- Dysfonctionnement du métabolisme phospho-calcique
- Anatomie et biomécanique de l'épaule
- Sémiologie médicale de l'épaule
- Sémiologie chirurgicale de l'épaule
- Anatomie et biomécanique du coude
- Sémiologie médicale du coude
- Sémiologie chirurgicale du coude
- Anatomie et biomécanique main/poignet
- Sémiologie médicale main/poignet
- Sémiologie chirurgicale main/poignet
- Anatomie et biomécanique du rachis
- Sémiologie médicale rachis
- Sémiologie chirurgicale rachis
- Anatomie et biomécanique de la hanche
- Sémiologie médicale hanche
- Sémiologie chirurgicale hanche
- Anatomie et biomécanique du genou
- Sémiologie médicale genou
- Sémiologie chirurgicale genou
- Anatomie et biomécanique cheville / pied
- Sémiologie médicale cheville/pied
- Sémiologie chirurgicale cheville/pied
- Marche normale/marche pathologique
- Évaluation de l'appareil locomoteur : mécanismes de compensation
- Histologie muscles
- Physiologie muscles
- Marqueurs musculaires
- Sémiologie chirurgicale des atteintes musculaires
- Embryologie squelette
- Age osseux et croissance squelettique
- Troubles de la croissance squelettique et défaut d'axe

UE 10

TISSU SANGUIN ET SYSTÈME IMMUNITAIRE

Responsable pédagogique : Pr Jean-Noël BASTIE

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- Étapes de l'hématopoïèse
- Hématies
- Granulocytes/Cellules Mononucléées/Mastocytes
- Interprétation de l'hémogramme et du myélogramme
- Structure du système immunitaire
- Lymphocytes
- Mécanismes effecteurs de l'immunité
- Système immunitaire en action (1)
- Système immunitaire en action (2)
- Immuno analyses/Immunophénotypage
- Étapes de l'hémostase physiologique
- Groupe Sanguin

UE 11

DE L'AGENT INFECTIEUX A L'HÔTE

Responsable pédagogique : Dr Lucie AMOUREUX

PROGRAMME d'ENSEIGNEMENT

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Décrire les principales modalités d'interactions hôte-agents infectieux
- Développer les différents aspects épidémiologiques, sémiologiques, (cliniques et biologiques), les outils diagnostiques des maladies infectieuses des zones tempérées et tropicales
- Développer les bases fondamentales de l'utilisation des anti-infectieux

Principaux items pédagogiques

- Acquisition des définitions sémiologiques pertinentes en pathologie infectieuse et tropicale (1 heure) + sémiologie des principaux tableaux (hors respiratoire, cf séminaire)
- Bactériologie
 - Présentation bactériologie
 - Classification bactérienne
 - Génétique bactérienne
 - Antibiotiques : classes, mode d'action
 - Les agents bactériens :
 - Staphylocoque, corynébactérie, Bacillus.
 - Streptocoques, entérocoques
 - Bactéries intracellulaires (Bartonella, Chlamydiae, Rickettsia, Legionella, Listeria, Francisella).
 - Autres bactéries à gram négatif (Acinetobacter, Brucella). Mycoplasma,
 - Entérobactéries, Neisseria, Pseudomonas aeruginosa
 - Mycobactéries
 - Les bactéries anaérobies
 - Physiopathologie et moyens diagnostiques
 - Hémocultures, septicémies endocardites.
 - Infections urinaires
 - Les méningites
 - MST
- Virologie
- b) Interactions hôte-agents infectieux
 - Définition, structure, classification, génétique et évolution des virus
 - Multiplication et antiviraux
 - Physiopathologie des infections virales, virulence, virus et cancer, réponses immunes aux infections virales
 - Épidémiologie des infections virales, Les moyens de prévention, vaccins
 - Méthodes d'étude et de diagnostic
- c) Physiopathologie des Maladies Infectieuses
- Picornaviridae, virus des gastroentérites (rotavirus, calicivirus, astrovirus)
 - Virus des hépatites A et E (VHA et VHE)
 - Arboviroses (Alphavirus, Flavivirus, Bunyavirus)
 - Zoonose (rage, Filovirus, Arenavirus, virus Hantaan)
 - Virus des d'hépatites B et C (VHB, VHC,)
 - Virus de l'immunodéficience humaine (HIV) et rétrovirus
 - Herpesviridae
 - Adenoviridae, Polyomaviridae, Poxviridae
 - Infections de la peau et muqueuses dont IST
- Virus et maladies éruptives (rougeole, rubéole, parvovirus, varicelle, Poxvirus, ...)

- Papillomavirus,
 - Infections du système nerveux central
- Agents infectieux non conventionnels (prions)
- Virus et infections neurologiques
- Mycologie et parasitologie
 - a) Introduction à la parasitologie mycologie (1 heure): Parasites et champignons d'intérêt médical : structure, classification, interactions avec l'hôte Parasitoses et mycoses de la peau, des phanères et des muqueuses
 - ectoparasitoses : gale ; pédiculose
 - candidoses superficielles
 - infections à dermatophytes
 - trichomonose uro-génitale
 - d) Parasitoses du système digestif
 - amibiase, giardiase
 - taeniasis, cysticerose
 - echinococcoses
 - oxyurose, ascaridiose
 - ankylostomose, anguillulose,
 - distomatoses
 - e) Parasitoses et mycoses du sang, de la moelle et des tissus
 - paludisme
 - toxoplasmose
 - leishmanioses
 - trichinellose, toxocarose
 - candidoses profondes
 - f) Parasitoses et mycoses : synthèse épidémiologique et diagnostique
 - Parasites et champignons émergents
 - Synthèse diagnostique : hyper-éosinophilies parasitaires et autres syndromes
- Séminaires transversaux
 - a) infections des voies aériennes supérieures et inférieures
 - sémiologie des infections respiratoires
 - moyens diagnostiques bactériologiques dans les infections ORL et pulmonaires
 - Virus et infections respiratoires (Orthomyxoviridae, Paramyxoviridae)
 - Aspergilliose et autres infections pulmonaires à moisissures
 - b) infections materno-fœtales
 - Virus et grossesse (rubéole, herpesvirus, parvovirus, ...)
 - Listeria monocytogenes, streptocoques beta hémolytiques du groupe B, E. coli
 - Toxoplasmose de la mère et de l'enfant : stratégies de diagnostic biologique

UE 12

BASES MOLÉCULAIRES ET CELLULAIRES DES PATHOLOGIES

Responsable pédagogique : Pr Damien DENIMAL

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- Principales méthodes d'étude des biomolécules
- Anomalie de structure et de fonctionnalité des constituants cellulaires : exemple de la mucoviscidose
- Exploration des protéines plasmatiques et urinaires : électrophorèse des protéines, immunofixation,
- Dosage des protéines spécifiques. Profils pathologiques (dysglobulinémies, syndrome inflammatoire, dénutrition ...)
- Principales techniques de biologie moléculaire
- Cancérologie : régulation, cycle cellulaire, apoptose, microenvironnement tumoral et néoangiogenèse
- Des biomolécules aux lésions cellulaires
- Porphyries
- Stress oxydant
- Interactions métabolisme-signalisation-expression génique : exemple de l'insulinorésistance et du diabète de type 2 (métabolisme des glucides et des lipides)

UE 13

SYSTÈME NEUROSENSORIEL

Responsable pédagogique : Pr Agnès JACQUIN-PIQUES

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- Introduction sur le système nerveux central et périphérique normal et pathologie
- Anatomie fonctionnelle des voies motrices centrales
- Anatomie fonctionnelle des voies motrices périphériques
- Anatomie fonctionnelle des voies sensitives
- Anatomie fonctionnelle du Tronc Cérébral et des Nerfs Crâniens
- Anatomie Fonctionnelle des voies de l'équilibre et de la coordination des mouvements
- Anatomie Fonctionnelle des Noyaux Gris Centraux et de la vigilance
- Anatomie Fonctionnelle du langage, de la mémoire et de la cognition et des comportements
- Anatomie Fonctionnelle de la fonction vésicale
- Anatomie Fonctionnelle des voies optiques, visuelles et auditives
- Anatomie Fonctionnelle des méninges, de la barrière hémato-cérébrale et des vaisseaux
- Anatomie morphologique du cerveau et de ses vaisseaux
- Anatomie morphologique de la moelle épinière et des racines nerveuses
- Histologie
- Physiologie
- Biophysique
- Le syndrome pyramidal
- Le syndrome neurogène périphérique et le syndrome myogène
- Les syndromes sensitifs
- Les syndromes médullaires
- Sémiologie des nerfs crâniens
- Le syndrome extra-pyramidal
- Sémiologie des troubles de vigilance
- Sémiologie des céphalées
- Sémiologie de la douleur
- Les syndromes confusionnels
- Sémiologie des aphasies
- Sémiologie des troubles mnésiques
- Sémiologie des démences
- Sémiologie des troubles oculaires
- Les syndromes vestibulaires et cérébelleux
- Sémiologie des troubles du sommeil
- Sémiologie des crises épileptiques
- Sémiologie des troubles auditifs
- Les traitements anti-
- Les anti-épileptiques
- Les syndromes délirants
- Sémiologie des troubles de l'humeur et des émotions
- Traitement des conduites addictives
- Les traitements antalgiques
- Les traitements antimigraux

Les MASTERS de Médecine

Master 1 Santé

Les étudiants intéressés par le Master 1^{ère} année mention Santé doivent obligatoirement valider, au cours des années PC2 et PC3, 2 UE recherche au choix dans la liste présentée en pages 6 et 7.

Les critères de validation de ces UE Recherche sont différents selon qu'ils concernent le Master Santé ou les années PC2 et PC3.

Calcul pour PC2 PC3 : Semestre 1 = UE Recherche 1^{er} semestre : ECA - contrôle terminal (CT)

Semestre 2 = UE Recherche 2^e semestre : ECB (CT) + contrôle continu (CC)

Calcul pour le Master Santé : Moyenne = $ECA + ECB + CC \geq 10/20$ et travail personnel $\geq 10/20$

L'inscription au Master s'effectue en deuxième cycle. Les résultats des UE Recherche validées en PC2 et PC3 sont alors pris en compte.

L'obtention du Master nécessite :

1/ la validation d'UE obligatoires (42 ECTS) par équivalence avec certains enseignements obligatoires de la première année du 2^e cycle (MM1)

2/ une UE transversale obligatoire : UE Biostatistique de PC3 (6 ECTS)

3/ deux UE optionnelles de formation à la recherche (12 ECTS) *voir liste pages 6 et 7*

4/ UE modèles expérimentaux en médecine ou UE ESCRIMES (esprit critique de l'information médico-scientifique) (2 UE optionnelles de MM1)

(UE Optionnelle MM1)

Responsable : Pr Laurence DUVILLARD (laurence.duvillard@chu-dijon.fr)



Pensez à vous inscrire au M1 Santé, lors de votre inscription en MM1.

Master 1 Médecine et Humanité/s

Ce Master aborde la Médecine avec un regard de l'être humain qui va au-delà du purement biologique. Il souhaite enrichir l'exercice médical des données et de la réflexion des sciences humaines et sociales. On aborde des questions sur la relation médecin-patient, l'éthique, l'incertitude en médecine, la communication, les aspects anthropologiques, psychologiques, sociologiques, spirituels, etc de l'exercice médical.

Les critères de validation de ces UE Recherche pour le Master exigent d'obtenir au moins 10/20 à chacune des UE séparément. Il n'y a pas de compensation entre les UE lors de leur prise en compte pour le Master.

L'inscription au Master s'effectue en deuxième cycle. Les résultats des UE Recherche validées en PC2 et PC3 sont alors pris en compte.

L'obtention du Master nécessite :

1/ La validation d'UE obligatoires par équivalence avec certains enseignements obligatoires de la première année du 2^e cycle (MM1)

2/ L'UE d'Éthique médicale

3/ Deux UE optionnelles parmi la liste *voir liste page 12*

4/ UE Relations humaines en Médecine (UE Optionnelle de MM1, obligatoire dans le cadre du Master)

Responsable : Pr Pablo ORTEGA DEBALLON (pablo.ortega-deballon@u-bourgogne.fr)

Master Santé Publique et Environnement

Ce master, co-habilité par les universités Bourgogne-Europe, Marie et Louis Pasteur de Besançon, Lorraine, Reims-Champagne-Ardenne, et de Strasbourg, permet d'aborder la santé dans une perspective collective et dans toutes ses dimensions (physique, mentale, sociale) avec pour finalité l'amélioration de l'état de santé de la population en l'impliquant à tous les niveaux de la démarche de Santé Publique. Sa philosophie repose sur l'anticipation, la compréhension des phénomènes observés, l'élaboration d'actions ciblées et l'évaluation des solutions mises en œuvre.

Ce Master forme notamment aux méthodes utilisées en recherche clinique et épidémiologique et à l'ingénierie de projet en prévention et promotion de la santé. Il se décline en deux parcours personnalisés pour les étudiants en médecine :

- **Le parcours « épidémiologie, recherche clinique et évaluation » (ERCE)** offre une formation aux méthodes utilisées dans la recherche clinique et épidémiologique ; les compétences acquises peuvent être particulièrement utile pour la lecture critique d'articles au programme des Epreuves Dématérialisées Nationales (EDN), mais aussi pour la réalisation de la thèse d'exercice et bien sûr pour tous ceux qui souhaitent s'engager dans un parcours recherche.
- **Le parcours « Prévention et Promotion de la Santé » (PPS)** permet d'aborder les concepts utiles à la conception et à la mise en œuvre d'action de promotion de la santé ; cet enseignement est un bon complément des enseignements du Service Sanitaire et pour tous ceux qui souhaitent mobiliser les concepts de promotion et d'éducation à la santé dans leur pratique de soins.

Il est conseillé de s'inscrire à ces UE optionnelles dès l'année de PC2 afin de valider les principales UE du M1 avant l'entrée en DFASM. L'ensemble des enseignements sont organisés en distanciel, mais les étudiants sont accompagnés pour chaque UE par des référents qui peuvent répondre à leurs questions au fur et à mesure de l'avancement des enseignements. Un forum de groupe permet également aux étudiants d'échanger entre eux et des visioconférences avec les responsables d'UE permettent de revoir les notions importantes.

L'inscription au Master s'effectue en deuxième cycle. Les résultats des UE Recherche validées en PC2 et PC3 sont alors pris en compte.

L'obtention du Master Santé Publique, parcours ERCE nécessite :

- 1/ la validation de la formation approfondie en sciences médicales ;
- 2/ l'UE Méthodes d'investigation quantitative et qualitative ou l'UE Statistiques de base ;
- 3/ l'UE Recherche Clinique et Epidémiologique ;
- 4/ soit l'UE Statistiques Approfondies, soit les UEs Protocole d'investigation en Santé Publique + Stage d'Initiation à la recherche (UE en distanciel pouvant être suivie durant la suite du cursus).

L'obtention du Master Santé Publique, parcours PPS nécessite :

- 1/ la validation de la formation approfondie en sciences médicales
- 2/ l'UE Méthodes d'investigation quantitative et qualitative
- 3/ l'UE Intervention et évaluation en santé publique et l'UE déterminants et leviers d'action en santé (ces UE peuvent être suivies en tant qu'UE optionnelle durant le 1er cycle ou durant la suite du cursus santé)
- 4/ l'UE Protocole d'investigation en Santé Publique (UE en distanciel pouvant être suivie durant la suite du cursus)

Responsable : Pr Christine BINQUET (christine.binet@u-bourgogne.fr)



Certaines notes peuvent être validées ou remontées par les jurys de PC2 ou PC3, mais ne pas l'être par les jurys de Masters. Ces UE devront donc être repassées.

2.2 SESSIONS D'EXAMEN

2.2.1 organisation des sessions

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont obligatoirement organisées en Licence : une session initiale et une session de rattrapage. Il ne peut être ajouté de session supplémentaire. La session initiale a lieu à l'issue de chaque semestre.

L'organisation de la session de rattrapage en Licence intervient dans un délai minimum de quatorze jours après la publication des résultats. Le non-respect de cette obligation peut entraîner l'annulation de la session de rattrapage.

La fiche filière peut le cas échéant préciser les modalités d'organisation de la session de rattrapage.

2.2.2 absence aux examens

Toute absence à un examen doit être justifiée auprès du service de scolarité ou du secrétariat pédagogique (cf 1.2.8).

Pour l'examen terminal, quel que soit le type d'absence (ABJ ou ABI), l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e. Il/ elle ne peut dès lors valider la session du semestre au titre duquel il/elle a subi les épreuves. Le jury souverain appréciera toute situation particulière.

2.2.3 report des notes entre les deux sessions

L'étudiant.e non admis.e en session initiale bénéficie du report automatique des notes obtenues dans les éléments constitutifs et UE validés lors de cette session.

Lors de la session de rattrapage, l'étudiant.e repasse pour chacune des UE non validées, les matières auxquelles il/elle n'a pas obtenu la moyenne. Les notes des semestres ou UE validé(e)s en session initiale (notes supérieures ou égales à 10/20) sont reportées automatiquement et utilisées dans le calcul de la session de rattrapage.

Les notes et résultats de la session de rattrapage annulent et remplacent ceux de la première session, sauf pour les notes de contrôle continu qui peuvent être conservées d'une session à l'autre.

2.3 ORGANISATION DES EXAMENS

2.3.1 convocation des candidat.e.s

La convocation aux épreuves (écrites et orales) est opérée exclusivement par voie d'affichage officiel sur Teams, avec indication de la date, de l'heure et du lieu de l'examen.

À titre dérogatoire, une convocation individuelle est envoyée aux étudiant.e.s bénéficiant d'un régime spécial attesté par le service de scolarité (cf 1.2.8).

L'affichage tenant lieu de convocation, le délai entre cet affichage et l'examen ne peut être inférieur à deux semaines avant le début des épreuves.

La convocation doit indiquer aux étudiant.e.s l'horaire de début de l'épreuve et doit clairement préciser qu'ils/ elles doivent être sur place avant le début de l'épreuve, afin que les vérifications d'usage puissent être faites en temps utile.

2.3.2 sujets des épreuves

Chaque enseignant.e est responsable du sujet qu'il/elle donne :

- il/elle précise sur le sujet les documents ou matériels autorisés ainsi que la durée de l'épreuve. Le barème sera précisé pour les épreuves prenant la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM) à points négatifs. En l'absence d'indication, aucun document ou matériel ne sera autorisé ; tout matériel électronique, informatique, multimédia est interdit sauf autorisation expresse du/de la responsable de l'épreuve ;

- il/elle remet le sujet au service compétent suffisamment à l'avance pour permettre le bon déroulement de l'examen ;
- il/elle relit le sujet après mise en page et signe, le cas échéant, le « bon à tirer » ;
- il/elle veille à la transmission du sujet ;
- il/elle est responsable de la surveillance de l'épreuve.

2.4 CONDITIONS D'EXAMEN

Les surveillant.e.s sont informé.e.s des conditions particulières d'examen dont bénéficient certain.e.s candidat.e.s (exemples : tiers temps supplémentaire de composition, dictionnaire papier autorisé pour les étudiant.e.s ERASMUS).

Afin que les aménagements prévus puissent être pris en compte pour les candidat.e.s handicapé.e.s, il est impératif que les étudiant.e.s concerné.e.s transmettent à leur scolarité ou à leur secrétariat pédagogique un exemplaire du certificat médical établi par le CPSU dès qu'ils/elles le reçoivent.

2.4.1 surveillance des salles d'examen

Il convient d'éviter de mettre dans une même salle des examens de durée différente.

Les enseignant.e.s de la discipline assurent en priorité la surveillance des épreuves d'examen, partiels et épreuves finales.

Pour les examens terminaux écrits, quel que soit le nombre d'étudiant.e.s, chaque salle d'examen comprend obligatoirement un minimum de deux surveillant.e..e.s dont l'un/une est désigné.e comme responsable de salle (mention en sera faite sur le procès-verbal d'examen). En outre, l'un/l'une des surveillant.e.s est le/la responsable du sujet de l'épreuve.

Dans les amphithéâtres où le nombre d'étudiant.e.s est supérieur à 100, trois surveillant.e.s au moins sont désigné.e.s.

Les surveillant.e..s sont présent.e.s dans la salle d'examen de préférence quinze minutes avant le début de l'épreuve :

- ils/elles s'assurent de la préparation matérielle de la salle (places numérotées, matériel de composition (brouillons et copies ...) ; une liste des candidat.e.s inscrit.e.s à l'examen terminal, établie par la scolarité est remise au/à la surveillant.e. responsable de la salle. Cette liste porte un numéro d'identification pour chaque candidat.e à l'examen. Elle peut être affichée à l'entrée de la salle d'examen ;
- ils/elles vérifient l'identité des candidat.e.s à l'entrée de la salle ou en passant dans les rangs et en pointant la liste d'appel avec les cartes d'étudiant.e.s ;
- ils/elles peuvent demander à tout moment de l'épreuve* à des étudiant.e.s dont les oreilles ou le cou ne sont pas apparents de les découvrir momentanément afin de vérifier qu'ils/elles n'ont pas d'appareils de communication auditifs.

**car il est possible de rajouter les écouteurs en cours d'épreuve*

2.4.2 accès des candidat.e.s aux salles d'examen

L'accès de la salle d'examen est interdit à tout.e candidat.e qui se présente après l'ouverture de(s) enveloppe(s) contenant les sujets et mention en est faite sur le procès-verbal d'examen⁵.

EXCEPTION : toutefois, le/la surveillant.e. responsable de la salle pourra à titre exceptionnel, lorsque le retard est dû à un cas de force majeure laissé à son appréciation, autoriser un.e étudiant.e à composer. Aucun temps supplémentaire ne sera donné à l'étudiant.e concerné.e.

Mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal de l'examen.

Aucun.e candidat.e n'est autorisé.e à se déplacer et à quitter définitivement la salle avant la fin de la première heure de composition une fois les sujets distribués, même s'il/elle rend une copie blanche.

Extrait du REFERENTIEL COMMUN DES ETUDES LMD

Les candidat.e.s qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisé.es qu'un.e par un.e. Ils/elles devront remettre leur copie au surveillant.e qui leur restituera à leur retour.

2.4.3 anonymat des copies ⁶

Les modalités d'organisation des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

2.4.4 établissement du procès-verbal d'examen

À l'issue de l'épreuve, les surveillant.e.s doivent obligatoirement :

- remplir le procès-verbal d'examen sur lequel figurent en particulier le nombre d'étudiant.e.s présent.e.s, présent.e .s non-inscrit.e.s, absents, le nombre de copies remises, les observations ou incidents constatés pendant l'examen ;
- remettre au responsable de l'épreuve (à la scolarité ou au secrétariat de section) le procès-verbal renseigné et signé par les surveillant.e.s, la liste d'appel et d'émargement, les copies d'examen.

2.5 FRAUDES AUX EXAMENS

2.5.1 mesures de prévention des actes de fraude

Une surveillance active et continue, avec observations fermes si nécessaire, constitue un moyen efficace de dissuasion.

Les surveillant.e.s doivent rappeler, au début de l'épreuve, les consignes suivantes :

- il est strictement interdit de communiquer entre candidat.e.s ou avec l'extérieur, d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve ;
- tout appareil électronique et/ou de communication à distance est interdit (aide-mémoire numérique, télé- phone mobile, messagerie, agenda numérique, montre connectée, traducteur électronique, etc.) ;
- toute fraude (ou tentative de fraude) commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, peut entraîner pour l'intéressé.e, la nullité de l'épreuve correspondante ou du groupe d'épreuves ou de la session d'examen ou du concours. Elle peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller de la nullité de l'épreuve à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de se présenter à tout examen conduisant à un titre ou diplôme délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

2.5.2 conduite à tenir en cas de fraude⁷

PAR LES SURVEILLANT.E.S :

En cas de fraude (flagrant délit ou tentative), le/ la surveillant.e. responsable de la salle devra :

- prendre toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation de l'étudiant.e à l'examen (sauf cas particulier visé ci-dessous) ;
- saisir le ou les documents ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits ;
- dresser un procès-verbal (rapport précis et détaillé), contresigné par le ou les autres surveillant.e.s ET par le ou les auteur(s) de la fraude. De plus l'étudiant.e est en droit (et il faut le lui rappeler) d'écrire sur le procès-verbal et peut, si on lui en refuse le droit, ne pas signer le procès-verbal. En cas de refus de contresigner, mention en sera portée sur le procès-verbal ;
- porter la fraude à la connaissance du/de la Président.e. de jury et du Directeur-trice de la composante qui pourront la soumettre à la section disciplinaire du Conseil Académique compétente à l'égard des usagers.

Cas particulier : en présence de substitution de personne ou de troubles affectant le déroulement de l'examen, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée par le/la Président.e du jury ou le Directeur.trice de la composante, ainsi que par le/la responsable de la salle.

Extrait du REFERENTIEL COMMUN DES ETUDES LMD

PAR LE JURY :

Dans l'hypothèse la plus fréquente où le/la candidat.e n'est pas exclu de la salle d'examen, sa copie est traitée comme celle des autres candidat.e.s et le Jury délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour tout.e autre candidat.e. Toutefois, aucun certificat de réussite, ni de relevé de notes ne pourra lui être délivré avant que la formation de jugement ait statué.

2.5.3 instruction de la fraude

L'instruction de la fraude relève de la compétence **exclusive** de la section disciplinaire du Conseil Académique compétente à l'égard des usagers.

Son/ Sa Président.e est saisi.e de la fraude : il/elle reçoit le rapport détaillé des faits et les pièces justificatives puis transmet copie de ce rapport à chacune des personnes poursuivies.

2.5.4 sanctions

L'administration d'une sanction disciplinaire relève de la compétence **exclusive** de la section disciplinaire du Conseil Académique compétente à l'égard des usagers.

2.6 VALIDATION ET RESULTATS

2.6.1 transmission et traitement des copies et des notes

Chaque correcteur.trice transmet au secrétariat pédagogique les copies encore anonymées dans un délai raisonnable en vue de la préparation des délibérations.

Le contrôle des notes sur le procès-verbal et la préparation de la délibération du jury sont assurés sous la responsabilité du/de la Président.e. du jury.

2.6.2 communication des résultats et contentieux⁸

Les notes d'épreuves d'examens ou de contrôle continu peuvent être communiquées aux étudiant.e.s en cours d'année ou de semestre sous réserve de mentionner le caractère non définitif de l'information jusqu'à la délibération du jury, seul compétent pour arrêter les résultats.

Les notes du 1er semestre, en 1re année de Licence, sont communiquées aux étudiant.e.s au plus tard quatre semaines après la fin de ce semestre (hors congés universitaires).

Les résultats (nom, prénom, numéro d'étudiant.e, admis.e ou ajourné.e ou défaillant.e) sont affichés à l'issue des délibérations. La liste, revêtue de la signature du/de la Président.e. du jury, est exempte de toute rature ou surcharge.

La liste d'émargement des membres du jury, avec indication des procurations, est également affichée.

Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après proclamation des résultats doit être adressée par écrit au/à la Président.e de jury dans le délai maximum de deux mois suivant la proclamation des résultats. L'enseignant.e de la matière concernée est tenu informé.e de la procédure en cours.

Le jury peut à nouveau être convoqué par son/sa Président.e pour statuer uniquement sur la situation litigieuse. La modification de décision susceptible d'en résulter obéit au régime du retrait des actes administratifs.⁹

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiant.e.s trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats. La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation. Les diplômes sont accompagnés du supplément au diplôme. Les services de scolarité sont les seules habilités à délivrer ces documents.

2.6.3 consultation et conservation des copies

Après délibération du jury, les étudiant.e.s ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil académique arrête les modalités de communication et d'entretien qui sont mises en œuvre par les équipes pédagogiques et peuvent donner lieu à un accompagnement.

Les modalités prévues pour la réception des étudiant.e.s et la communication de leurs copies sont affichées en même temps que les résultats.

L'original de la copie d'examen demeure propriété de l'administration et ne saurait être restitué au/à la candidat.e. Ce dernier pourra cependant obtenir photocopie contre paiement des frais correspondants dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration de l'Université.

Les copies sont conservées une année par les services de scolarité compétents puis détruites après prélèvement d'un échantillon conformément aux règles d'archivage en vigueur.

⁵ circulaire n° 2011-072 du 3-5-2011 relative aux conditions d'accès et de sortie des salles de composition et dispositions relatives aux fraudes

⁶ arrêté du 9 avril 1997

⁷ Décret n°92-657 du 13 juillet 1992 modifié par le décret n°2001.98 du 1er février 2001

⁸ arrêté du 9 avril 1997

⁹ Les résultats d'examen constituent pour chaque étudiant.e une décision administrative individuelle créatrice de droit. Dès lors, le retrait d'un tel acte (retrait de la partie litigieuse de la délibération) ne peut intervenir que si la décision est irrégulière (erreur matérielle, rectification de note, irrégularité ayant affecté la procédure ...) et dans le délai de quatre mois suivant la prise de cette décision.

Réf : Conseil d'État 26 octobre 2001 « Ternon » : « sous réserve des dispositions législatives ou réglementaires contraires, et hors le cas où il est satisfait à une demande du bénéficiaire, l'administration ne peut retirer une décision individuelle explicite créatrice de droits, si elle est illégale, que dans le délai de quatre mois suivant la prise de cette décision ».

Les Services Numériques pour les étudiants

L'université de Bourgogne met à la disposition des étudiants un Environnement Numérique de Travail.

Votre CARTE d'étudiant PASS' UBFC

justifie de votre qualité d'étudiant et de votre présence sur le campus et contient les détails de votre inscription à l'Université.



Utilisable dans les restaurants universitaires (CROUS).

À chaque rentrée universitaire, après votre inscription administrative vous devez passer au Service Scolarité pour faire apposer l'hologramme sécurisé indiquant l'année universitaire en cours.

En cas de dégradation, perte ou vol, vous devez le signaler immédiatement à la Scolarité.

En cas de vol, une nouvelle carte vous sera attribuée contre la remise d'une déclaration de vol. En cas de perte ou de dégradation, le renouvellement de la carte est payant (8€ à régler en espèce).

COMPTE INFORMATIQUE • ENT

Dès votre inscription à l'université de Bourgogne, vous disposez d'un compte ENT vous permettant de bénéficier de tout l'environnement numérique mis à votre disposition :

Messagerie, accès aux salles d'enseignement et libreaccès informatisées au réseau WiFi «UNIVERSITE».

Ce compte est constitué d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe.

Notez et conservez-les précieusement, ils vous serviront tout au long de votre cursus universitaire et vous seront indispensables pour :

- l'impression de certificats de Scolarité,
- l'inscription pédagogique,
- la consultation de vos résultats d'examens,
- la saisie des choix de filières,
- la consultation des mises à jour de l'emploi du temps (rubrique "Emploi du temps" du menu "Bureau" de l'ENT)

Le service scolarité vous enverra des informations très importantes sur votre boîte aux lettres électronique universitaire. Consultez-la régulièrement.

En cas de perte de vos identifiants, vous pouvez contacter l'assistance technique. En cas de problème (ouverture de compte, perte du login ou mot de passe), une aide est disponible au Guichet Unique de la Maison de l'Étudiant auprès des moniteurs en salle informatique.

CONTACT :

Tél. : 03 80 39 90 71 du lundi au vendredi de 9h à 22h, le samedi de 9h à 12h,
guiche-unique@u-bourgogne.fr

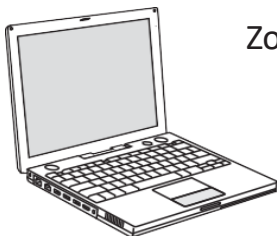
PAGE WEB

Retrouvez-nous sur : <https://sante.u-bourgogne.fr> et sur www.facebook.com/sante.uB

Vous pouvez également télécharger le guide complet des services numériques aux étudiants de l'Université, sur la page d'accueil de l'ENT : <https://ent.u-bourgogne.fr>

Accès aux Technologies de l'Information

Des salles informatiques libre-accès sont disponibles aux emplacements suivants :
BU Sciences de Santé, BU Sciences Eco et Maison de l'Étudiant.



Zone WIFI située dans le grand hall de l'UFR, côté BU.

... et borne carte multiservices

La borne carte multiservices située à côté de la BU Santé vous permet d'accéder à votre messagerie électronique universitaire, à l'ENT.

Hygiène et Sécurité - Qualité de Vie

LA SÉCURITÉ DE CHACUN EST L'AFFAIRE DE TOUS.

Vous entrez dans un bâtiment de l'université de Bourgogne, établissement recevant du public, classé en première catégorie (+ de 1500 personnes).

VOTRE SÉCURITÉ PERSONNELLE DÉPEND DU COMPORTEMENT DE L'ENSEMBLE DES USAGERS DU BÂTIMENT.

Votre vigilance doit être permanente quant aux différents types de risques : incendie, électrique, chimique ou biologique dans les laboratoires...

D'importants travaux de Sécurité Incendie ont été réalisés et se poursuivent dans le bâtiment Médecine-Pharmacie.

Le local d'accueil (« loge ») est le point central des informations concernant l'Hygiène et la Sécurité : des consignes précises y sont affichées ou disponibles.

Des plans d'évacuation actualisés sont apposés dans les différents étages du bâtiment et des exercices d'évacuation sont organisés avec l'aide des personnels chargés d'évacuation, connaissant les consignes et le rôle qu'ils ont à jouer.

Une sensibilisation large de l'ensemble des usagers est nécessaire.

Nul étudiant non autorisé ne peut être présent dans les locaux hors des heures d'ouverture sans la présence d'un veilleur.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'UFR

de 7 h à 19 h du lundi au vendredi
de 7 h à 17 h le samedi

Horaires aménagés pendant les périodes de vacances

DANS UN REGISTRE COMPLÉMENTAIRE, POUR VOTRE QUALITÉ DE VIE :

- Respectez la propreté des locaux en utilisant notamment les poubelles installées dans les salles et les halls.
 - Ne procédez pas à des affichages sauvages : des kiosques et panneaux sont installés.
- À cet effet, vous pouvez demander des surfaces d'affichage supplémentaires à l'accueil.



Il est interdit de fumer dans l'enceinte du bâtiment Médecine-Pharmacie, dans les amphis Aristote et Platon et dans la salle d'examen

(Le décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006)

Avis aux fumeurs : Des bacs à sable extérieurs, situés devant les 2 entrées principales sont destinés à récupérer les mégots

Deux bibliothèques vous accueillent :



La BU Santé,

située au rez-de-chaussée
de l'UFR des Sciences de Santé,
face à l'amphithéâtre Bataillon.

SERVICES

- 20 ordinateurs en libre accès
- 1 imprimante-photocopieur-scanner

COLLECTIONS

*Les ressources documentaires nécessaires aux étudiants et enseignants en PASS-LAS,
2^e et 3^e cycles de Médecine-Pharmacie :*

- +** de **12 000 ouvrages en libre-accès** ou en magasin
- +** de **300 revues** dont 12 revues en libre accès
- +** de **2 000 revues biomédicales** en ligne
- +** de **9 000 thèses de Médecine-Pharmacie** soutenues à Dijon

HORAIRES

Consultez les horaires détaillés de la BU Santé et de la BU Le Cortex sur le site des BU :

<https://bu.u-bourgogne.fr/EXPLOITATION/>



La BU Le Cortex

située 6 rue de Sully,
en tête de l'esplanade Erasme.

Installée au cœur du campus,
dans l'ancienne BU Sciences rénovée,
ce lieu vous offrira un cadre de travail
convivial et confortable.

SERVICES

- 10 salles de travail en groupe réservables équipées d'écrans ou de tableaux
- des équipements informatiques
- des imprimantes-photocopieurs-scanners
- des espaces de coworking
- des espaces conviviaux et confortables pour se détendre, discuter et se rencontrer
- 3 salles de formation « Hydrogène », « Oxygène » et « Phosphore » pour accueillir et former des groupes
- 1 salle de formation « Phosphore » dédiée à l'expérimentation pédagogique
- 1 Studio d'enregistrement Vidéo en autonomie pour se filmer dans le cadre d'un travail collectif, préparer un entretien ou réaliser un CV vidéo
- des animations : conférences, expositions...

COLLECTIONS

Les ressources documentaires nécessaires aux étudiants et enseignants en Sciences et Techniques, Sciences Vie, Terre et Environnement, STAPS, IUVV et des collections de loisirs et quelques ouvrages essentiels aux étudiants de médecine et de pharmacie.

- +** de **30 000 ouvrages en libre-accès** ou en magasin
- +** de **1 000 revues** dont 47 revues en libre accès
- +** de **2 400 thèses imprimées de sciences** soutenues à Dijon
- +** de **1 000 mangas, 1 000 BD et romans graphiques**
- +** de **500 romans** et quelques guides sur la région

Les bibliothèques proposent également des ateliers et lab's à la carte de moins d'une heure pour vous former à la recherche documentaire, accessibles sur inscription individuelle.



C'est quoi le CEMU ?

Le CEMU, Centre d'Édition Médicale Universitaire, c'est une association de l'UFR des Sciences de Santé de Dijon qui s'occupe de recueillir, imprimer et distribuer les polycopiés de cours, et les polycopiés que les enseignants lui transmettent. C'est aussi le CEMU qui s'occupe de gérer et créer les groupes de ronéos et de promo sur Facebook.

Et bien sûr notre tout nouveau compte Instagram !

Quand on parle de ronéos, on parle de quoi ?

Le système ronéo, c'est un système basé sur l'entraide qui permet à tous les adhérents du CEMU d'avoir accès à des polycopiés de cours complets rédigés par les étudiants.

Comment ça marche ?

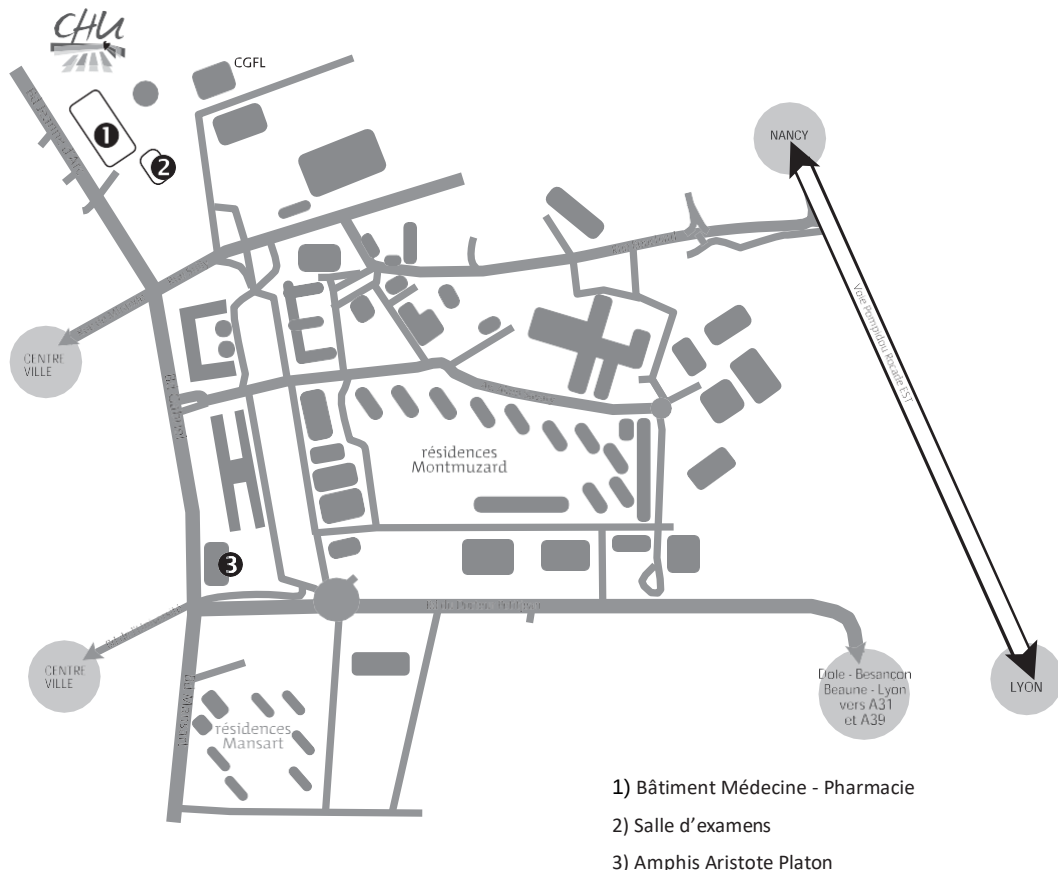
En début d'année vous vous inscrivez sur un tableau avec un binôme.

Chaque binôme va devoir rendre environ l'équivalent de 6h de cours rédigés selon une charte (*pour que tous les polycopiés se ressemblent et soient cohérents*). Le binôme transmet sa ronéo (*cours rédigé*) au trinôme Responsable Ronéo (RR) via une boîte mail, dans les temps fixés en fonction du jour au quel le cours a eu lieu. Le trinôme RR va contrôler la ronéo et vérifier qu'il est bon pour l'impression (*pas trop d'erreurs, les images bien dans les marges...*). Le trinôme RR envoie un message s'il y a des modifications à faire, et si elles ne sont pas faites à temps alors sanction.... Ce trinôme dit RR n'a donc pas de ronéos à faire du fait de son travail de contrôle, et fait partie intégrante de l'association.

COTISATION : 20 € (avec accès au drive possédant tous les cours)

COTISATION + IMPRESSION PAPIER : 85 € (accès au drive + impression papier)

Plan du Campus



- 1) Bâtiment Médecine - Pharmacie
- 2) Salle d'examens
- 3) Amphis Aristote Platon

UFR des SCIENCES de SANTÉ

7, BD JEANNE D'ARC
BP 87900 - 21079 DIJON CEDEX
Tel : 03 80 39 32 00

<https://sante.u-bourgogne.fr>